

CONTRAT d'ENGAGEMENT ANNUEL BIÈRE
AMAP « Le Vert de Terre » CASTILLON-LA-BATAILLE (2025)

Entre les soussignés :

Microbrasserie La Pinada

16 Route du Faure Sourd 24230 MONTCARET

Tél : 06.66.02.50.22

ci-après dénommée le Brasseur, d'une part

ET

NOM Prénom

Adresse

Tél :

Email :

ci-après dénommé l'Adhérent, d'autre part, il a été convenu ce qui suit.

Objet et durée du contrat : Le présent contrat est passé entre le Brasseur et l'Adhérent pour le préfinancement et la livraison mensuelle d'une part de production brassicole locale telle que définie ci-après sur une période de 11 mois à compter du 7 juin 2024.

Engagements du Brasseur :

- Livrer à l'Adhérent, tous les premiers vendredis de chaque mois (à l'exception du mois de novembre), sa part de production brassicole (bouteilles de 33cl ou 75cl) produite par lui-même.
- Être présent aux distributions mensuelles pour informer les adhérents sur ses pratiques et contraintes économiques, écologiques et sociales.
- Être transparent sur la gestion de son entreprise.

Engagements de l'Adhérent :

- Être à jour de sa cotisation annuelle
- Préfinancer pour l'année une part fixe de production (pack de 6 bouteilles de 33cl ou 3 bouteilles de 75 cl, minimum).
- Récupérer ou faire récupérer sa part au siège de l'AMAP le jour de la livraison entre 19h et 20h.
- **Les bouteilles ne sont plus consignées, mais la brasserie les récupère volontiers. Merci de les rapporter rincées le jour de la livraison.**

Définition de la livraison :

Chaque livraison est constituée d'un nombre minimum de packs choisis par l'Adhérent à la signature du contrat (pack de 6 bières de 33 cl **ou** 3 bières de 75cl panachées ou non).

Nombre de bières minimum par livraison	Prix unitaire	Total par livraison	Total pour 11 livraisons/an
6x33 cl	3€	18€	198€
3x75 cl	5.50€	16.50€	181.50€

Les types de bières (blanche, blonde, ambrée, Porter, IPA) seront choisis sur place.

Modalités de paiement :

2 possibilités de paiement d'avance : 1 chèque global ou 11 chèques à l'ordre de « *Brasserie La Pinada* »

A la signature du contrat, les chèques seront remis à la coordinatrice-bières qui les transmettra au producteur à la première livraison (chèque global) ou à chaque livraison.

La coordinatrice : Simone BRU 5 Meyney 33420 St-Aubin de Branne Tél : 06.08.18.88.06

certifie avoir reçu chèque(s) d'un montant total de€

Fait à Castillon le

L'Adhérent

« Lu et approuvé »

Le Brasseur

« Lu et approuvé »